

Précisions concernant la séance du 24 mai 2007

Lors de la séance du 24 mai, il a été question des îles situées sur le lac des Quinze à proximité de la réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze. Le MDDEP s'est engagé à calculer la superficie de ces îles et à transmettre l'information à la Commission (DT-10, p.45, lignes 1863-1864).

Le MDDEP a aussi été questionné à savoir s'il y avait des données (ex. : photographies aériennes, images satellitaires) plus précises que la Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle 1 / 20 000 qui permettrait de connaître la superficie de la partie située au-dessus de la cote de marnage maximale de 263,94 mètres. Le MDDEP s'est engagé à vérifier s'il y avait des données plus précises.

Réponse :

1. Superficie des îles :

Le lac des Quinze compte 25 îles situées à proximité de la réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze. La superficie des îles a été calculée sur la base de la BDTQ au 1 / 20 000, donc sans connaître le niveau du lac lors de la cartographie. Les superficies sont présentées au tableau de la page 3.

Par ailleurs, seulement 6 îles présentent une courbe de niveau de 270 mètres. Les 18 autres îles se situent donc à une élévation entre 260 mètres et 270 mètres. L'organisme Les Sentinelles des Quinze propose l'inclusion de 11 îles (12 en réalité, 2 étant rassemblées sur la carte figurant au mémoire de l'organisme). Le tableau de la page 3 présente les données relatives aux îles précédemment mentionnées.

2. Superficie émergée :

Il existe une possibilité de déterminer de façon plus précise l'altitude des îles. Il est possible, à partir de photographies aériennes à l'échelle 1 / 15 000 et par l'utilisation d'un logiciel de photogrammétrie numérique, de cartographier une courbe de niveau correspondant approximativement à la cote de 263,94 mètres¹ et donc la partie des îles émergée durant toute l'année. Étant donné les limites de résolution des photographies au 1 / 15 000, il ne serait pas possible de déterminer précisément l'emplacement de la cote altitudinale de 263,94 mètres. Comme ce travail nécessite l'utilisation d'outils spécialisés que le MDDEP ne possède pas, il devrait obtenir la collaboration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, qui possède cette expertise et ces outils, pour réaliser la cartographie des parties émergées des îles.

Par ailleurs, selon les informations fournies à la Commission (DA-24), durant la période entre le 15 mai et le 15 octobre, le niveau minimum du lac des Quinze est maintenu à 262,68 mètres pour les besoins de navigation. Selon les informations dont

¹ Cette cote correspond aux droits d'inondation alors que la cote d'exploitation maximale pour le barrage des Quinze est de 263,59 mètres.

le MDDEP dispose, la cartographie de la BDTQ dans ce secteur aurait été effectuée durant cette période. On peut estimer que les parties des îles, qui sont boisées, sont situées au-dessus de la cote de 262,68 mètres. Les parties boisées des îles doivent nécessairement être hors de l'eau durant la majorité de l'année. Ainsi, la cartographie des parties boisées à partir de photographies aériennes peut donner une estimation très réaliste. Selon la cartographie des parties boisées des îles qui a été réalisée, les 25 îles ont une superficie totalisant approximativement 91 km². La ligne de transport d'énergie électrique 1339 traverse l'île Morris. Une emprise total de 73,26 mètres a donc été exclue.

Il est à noter que pour le MDDEP, la localisation précise de la cote de 263,94 mètres n'est pas nécessaire, puisque les limites de la réserve de biodiversité sont légalement définies dans la description technique qui sera produite pour le statut permanent. Cette description technique précisera que la réserve de biodiversité, autant pour la partie terrestre actuelle que pour les îles, si elles étaient incluses, est limitée à la cote 263,94 mètres.

Ainsi, comme plusieurs îles possèdent un couvert forestier sur la majorité de leur superficie, ces dernières pourraient techniquement être incluses dans la réserve de biodiversité du lac des Quinze.

Tableau : Données sur îles du lac des Quinze

Île	Superficie (ha) des 25 îles (BDTQ 1 / 20 000)	Île 270 m d'altitude et plus (BDTQ 1 / 20 000)	Proposition d'inclusion Sentinelles des Quinze	Superficie (ha) des parties boisées des 25 îles (BDTQ 1 / 20 000)
Île Morris	70,07	√		57,11
	8,92	√	√	8,51
Île du Foyer	7,22	√	√	6,52
Îles Jumelles	4,60		√	2,70
	3,85	√	√	3,38
	3,06		√	1,05
Île Squelette	2,57		√	2,18
	2,49	√	√	2,16
Îles Jumelles	2,27		√	1,13
	1,87		√	1,67
	1,45		√	1,28
	1,09	√	√	0,97
	0,91			0,87
	0,85		√	0,74
	0,33			0,27
	0,31			0,23
	0,23			0,18
	0,22			0,04
	0,16			0,11
	0,14			0,12
	0,11			0,08
	0,05			0,02
	0,05			0,04
	0,03			0,02
	0,03			0,01
Total : 25	Total : 112,88 ha	Total : 6 îles Superficie : 93,63 ha	Total : 12 îles Superficie : 40,23 ha	Total : 91,42 ha